

Procès-verbal

**Réunion du Comité consultatif des parents et des programmes,
tenue le mercredi 11 décembre 2025, à 18 h 30, par vidéoconférence.**

La direction de l'éducation agit comme présidence en l'absence d'un.e volontaire.

La présidence fait le rappel que la réunion du CCPP est enregistrée.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET APPEL NOMINAL

La réunion du Comité consultatif des parents et des programmes du Consortium Centre Jules-Léger du 11 décembre 2025 est ouverte à 18 h 33.

SONT PRÉSENTS :

Membres du comité

Parents:	Sonia Zouari
Parents, représentants de PPE:	Fatoumata Diallo
Représentantes de la collectivité:	Carine Jacques Lafrance, Danielle Chatelain
Conseillère scolaire:	Samia Ouled Ali
Directions de l'éducation :	Natalie Joncas-Raymond
Direction de l'éducation du CCJL et secrétaire-trésorier:	Jean-François Boulanger (occupe le siège de présidence)
Membres d'office:	Élisabeth Taschereau, Gabriel Drouin, Martin Grenier, Farouk Bouanane, Josée Meunier, Stéphanie Charron

Absences :	Chelsea Fortier, Emilie Baillargeon Beger, Chantal Boudreau, Lyne Racine
-------------------	--

Équipe de soutien

Interprètes LSQ:	Joëlle Fortin et Marie-Jacques Tremblay (ISEP)
Soutien technique:	Assouma Ouattara
Secrétaire de réunion :	Janie Mayer

La présidence prononce l'énoncé des terres ancestrales.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RECOMMANDATION 1

Il est proposé par la conseillère Ouled Ali
Appuyée de Mme Joncas-Raymond

QUE soit adopté tel que présenté l'ordre du jour de la réunion du Comité consultatif des parents et des programmes du 11 décembre 2025.

Adoptée

DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Aucun conflit d'intérêt n'est mentionné concernant le présent ordre du jour.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE RÉUNION

3.1. Réunion du 21 mai 2025

RECOMMANDATION 2

Il est proposé par Mme Jacques Lafrance
Appuyée de Mme Chatelain

QUE soit adopté tel que présenté le procès-verbal de la réunion du Comité consultatif des parents et des programmes du 15 octobre 2025.

Adoptée

4. SUIVIS DÉCOULANT DE LA DERNIÈRE RÉUNION

- Sans objet

5. POINTS DE DÉCISION OU DÉCISION

- Sans objet

6. COMMUNICATION ET APPUI AU COMITÉ

6.1. Présentation Parents partenaires en éducation

Parents partenaires en éducation (PPE) est le réseau des parents du système scolaire francophone de l'Ontario, dont la mission est d'éclairer, accompagner et outiller les parents dans leur rôle de premiers éducateurs. Au cours des derniers mois, PPE a renforcé la mobilisation parentale grâce à des conversations animées par des parents, des ateliers Midi-parents sur l'inclusion, des soirées-parents thématiques et des projets collaboratifs à travers la province. Mandaté par le ministère de l'Éducation, PPE a également mené d'importantes consultations provinciales dans le cadre de la modernisation de la Politique d'aménagement linguistique (PAL), contribuant activement à l'avenir de l'éducation en français en Ontario. L'organisme poursuit son développement avec l'arrivée d'une nouvelle coordonnatrice aux communications et le lancement d'un projet pilote dans le Nord de l'Ontario visant à mobiliser les jeunes grâce à l'engagement parental et communautaire.

6.2. Programme de logement éducatif

Une vidéo de la guignolée qui a eu lieu hier soir est présentée à l'écran.

6.3. Services consultatifs

En septembre 2024, Gabriel, un élève récemment arrivé au Canada, est confié comme élève repère dans un contexte complexe de surdicécité et de besoins médicaux importants. Bien qu'il soit d'âge préscolaire, sa famille ignorait son droit à la scolarisation et à l'éducation en langue française. L'accompagnement a d'abord porté sur le soutien à la communication, des évaluations centrées sur l'enfant — notamment de la mémoire de travail tactile — ainsi que sur l'appui à la famille pour l'accès aux services spécialisés. Grâce à une approche basée sur le sens du toucher, Gabriel a démontré des progrès significatifs dans sa compréhension des routines, sa communication et ses liens affectifs. Au printemps 2025, l'inscription scolaire est concrétisée et, en août 2025, Gabriel intègre l'école Paul VI à Hawkesbury, où la transition se poursuit par l'appui à l'équipe scolaire, l'élaboration du PEI et la mise en place de stratégies d'apprentissage adaptées, lui permettant d'évoluer dans un milieu où ses forces sont reconnues et valorisées.

6.4. Service à l'élève, École provinciale et Services consultatifs

Présentée par Daphne Ducharme et Caroline St-Jean, l'Échelle d'habiletés langagières (ÉHL) est un nouvel outil d'évaluation du langage conçu pour mieux situer et accompagner le développement langagier des enfants, notamment ceux ayant une surdité. Alors que le langage se développe naturellement chez l'enfant entendant par l'exposition à la langue, le manque d'accès à la langue orale peut entraîner des retards importants et une privation langagière chez l'enfant sourd. L'ÉHL propose une évaluation structurée à quatre niveaux, couvrant les habiletés réceptives et expressives, permettant d'établir une ligne de base, de cibler des objectifs réalistes et de guider les interventions pédagogiques. Arrimée aux stades de développement cognitif et à des types d'activités adaptés, cette échelle offre un cadre concret pour soutenir la progression langagière et scolaire des élèves.

6.5. École d'application

L'Après-midi des auteurs est un rassemblement tenu trois fois par année qui vise à valoriser le processus d'écriture des élèves et à renforcer leur confiance comme auteurs. L'activité met l'accent sur l'idée qu'écrire, c'est penser, et que la motivation à écrire grandit avec la pratique. Lors de l'événement, des élèves volontaires partagent des extraits de leurs textes devant la communauté scolaire, puis poursuivent les échanges en classe avec leurs pairs et des adultes invités. À travers des discussions, des réflexions et des témoignages d'élèves, l'Après-midi des auteurs permet de déconstruire les mythes entourant l'écriture, de reconnaître l'importance des outils, du processus et de l'entraide, et de souligner les progrès, la persévérance et le développement de la confiance en soi chez les élèves.

RECOMMANDATION 3

Il est proposé par Mme Jacques Lafrance
Appuyé de la conseillère Ouled Ali

QUE soient reçus les points de communication tels que présentés à la réunion du Comité consultatif des parents et des programmes du CCJL du 11 décembre 2025.

Adoptée

7. LEVÉE DE LA RÉUNION

RECOMMANDATION 4

Il est proposé par Mme Joncas-Raymond
Appuyé de Mme Zouari

QUE la réunion du Comité consultatif des parents et des programmes du 11 décembre 2025 du Consortium Centre Jules-Léger soit levée à 19 h 41.

Adoptée

La présidence remercie l'interprète ainsi que les membres du comité pour leur participation à cette rencontre du CCPP du Consortium Centre Jules-Léger.



Jean-François Boulanger, présidence par intérim
Adopté le 18 février 2026

RECOMMANDATION 2